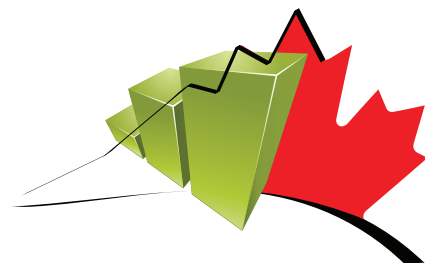


Les baby-boomers vieillissants travaillent-ils davantage que les personnes des générations précédentes?

par Yuqian Lu et Feng Hou

Date de diffusion : le 28 avril 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les baby-boomers vieillissants travaillent-ils davantage que les personnes des générations précédentes?

par Yuqian Lu et Feng Hou

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202200400001-fra>

La grande vague de baby-boomers, soit les personnes nées entre 1946 et 1965, représentait 31 % de la population canadienne en 2000, lorsqu'ils étaient dans la force de l'âge actif (de 35 à 54 ans), et 24 % de la population totale en 2020, lorsqu'ils étaient des adultes plus âgés (de 55 à 74 ans)¹. Étant donné leur grand nombre, les baby-boomers ont eu de grandes répercussions sur la société. Maintenant qu'ils vieillissent, des préoccupations ont été soulevées au sujet du défi qu'ils posent en ce qui concerne la durabilité de l'économie et des programmes sociaux du Canada.

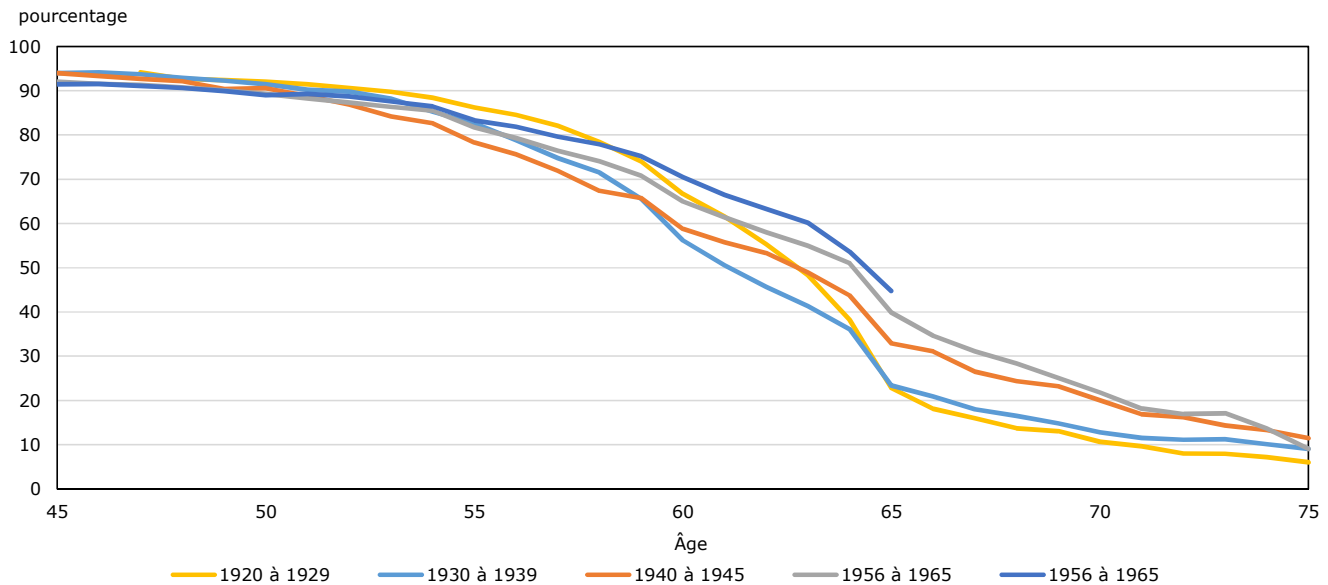
En moyenne, les baby-boomers vivent plus longtemps et en meilleure santé, et sont donc capables de travailler plus d'années que les générations précédentes. La faisabilité de travailler à un âge plus avancé est encore améliorée à mesure que la structure économique continue de passer du secteur de la fabrication aux secteurs des services et à l'emploi axé sur le savoir, qui sont moins exigeants sur le plan physique. Si les baby-boomers ayant l'âge de la retraite affichent un niveau d'activité sur le marché du travail plus élevé que les générations précédentes, cela aura une grande incidence sur leur bien-être économique et sur l'offre globale de main-d'œuvre au Canada d'ici 10 ans environ.

Fondé sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de janvier 1976 à décembre 2021, le présent article permet de comparer les membres de la génération du baby-boom avec ceux des générations précédentes relativement à l'activité sur le marché du travail. Pour simplifier la comparaison, cet article porte sur cinq cohortes de naissance, soit celles de 1920 à 1929, de 1930 à 1939, de 1940 à 1945, de 1946 à 1955 (début de la génération du baby-boom) et de 1956 à 1965 (fin de la génération du baby-boom). Ces cohortes ont connu des conditions socioéconomiques uniques². Une approche axée sur une cohorte synthétique est adoptée pour suivre chaque cohorte de naissance année après année.

-
- 1 Les données du recensement montrent que les baby-boomers nés au Canada représentaient 30 % de la population née au Canada en 2001 et 26 % en 2016. Il est possible d'examiner les différences entre les cohortes en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail au sein de la population née au Canada à l'aide des données des recensements de 1981 à 2016 et de l'Enquête sur la population active de 2006 à 2021. La tendance générale entre les cohortes de naissance pour la population née au Canada est généralement semblable à celle de la population totale, même si les baby-boomers nés au Canada âgés de 60 à 65 ans affichaient des taux d'activité inférieurs de 1 à 4 points de pourcentage par rapport à la population totale (pour les hommes et les femmes).
 - 2 La cohorte de 1920 à 1929 était appelée la cohorte des « années folles », celle de 1930 à 1939 les « bébés de la Grande Crise » et celle de 1940 à 1945 les « bébés de la Deuxième Guerre mondiale ». Les cohortes de 1930 à 1939 et de 1940 à 1945 sont entrées sur le marché du travail au cours d'une période prolongée d'expansion économique. La cohorte de 1946 à 1955 était composée des baby-boomers de la première vague qui, malgré la forte concurrence de leurs pairs, ont bénéficié de nombreuses possibilités d'emploi créées en partie par la demande de consommation des baby-boomers de la dernière vague nés entre 1956 et 1965 (Foot et Stoffman, 1998).

Le taux d'activité est utilisé dans le présent article pour représenter les différences entre les cohortes en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail³. Cet indicateur rend compte de la prévalence globale de la participation au marché du travail.

Graphique 1
Taux d'activité annuel chez les hommes, selon l'âge et la cohorte de naissance, 1976 à 2021



Source : Enquête sur la population active, 1976 à 2021.

On a observé une forte constance du profil d'âge relatif à l'activité au fil des générations d'hommes canadiens (graphique 1). Le taux d'activité chez les hommes a commencé à diminuer légèrement de 45 à 55 ans, puis la baisse s'est accélérée jusqu'à l'âge de 65 ans, lorsque la majorité des hommes étaient inactifs et admissibles à diverses prestations de retraite. Plus précisément, le taux d'activité des hommes a enregistré la plus forte baisse de 64 à 65 ans, soit environ 9 à 15 points de pourcentage, selon les cohortes. Après l'âge de 65 ans, le taux d'activité a continué de diminuer, bien qu'à un rythme plus lent, pour s'établir à 11 % ou moins à l'âge de 75 ans.

Les profils d'âge relatifs à l'activité des hommes de diverses cohortes étaient étroitement regroupés jusqu'à l'âge de 50 ans, mais ont commencé à diverger par la suite. De 50 à 60 ans, les taux moyens d'activité ont diminué de façon constante de la cohorte de 1920 à 1929 à celle de 1940 à 1945. Par exemple, à 55 ans, la cohorte de 1920 à 1929 affichait un taux d'activité de 86 %, soit environ 4 points de pourcentage de plus que la cohorte de 1930 à 1939, qui avait également une avance de 4 points de pourcentage sur la cohorte de 1940 à 1945. Cette baisse chez ces cohortes est probablement attribuable au passage graduel des membres de travailleurs autonomes (surtout agricoles) à employés au sein de grandes entreprises, à l'adoption et à l'amélioration continue de la Sécurité de la vieillesse financée par l'État et à l'élargissement des régimes privés de pension au 20^e siècle (Munnell et Sass, 2008).

Toutefois, cette tendance a été inversée par les baby-boomers de sexe masculin qui ont eu 50 ans depuis la fin des années 1990. Les baby-boomers de la première vague ont dépassé la cohorte de 1940 à 1945

3 Lors de la production des profils d'âge relatifs à l'activité pour chaque cohorte de naissance, le taux a d'abord été estimé pour chaque année d'âge à partir d'une moyenne sur 12 mois pour une année donnée de l'EPA. Ensuite, pour chaque année d'âge, l'estimation pour une cohorte de naissance donnée correspond à la moyenne de toutes les années de l'EPA où les membres de la cohorte avaient précisément cet âge.

en ce qui a trait au taux d'activité à l'âge de 52 ans, puis ont dépassé la cohorte de 1930 à 1939 à l'âge de 56 ans, tandis que les baby-boomers de la dernière vague ont affiché le taux d'activité le plus élevé parmi toutes les cohortes sélectionnées à l'âge de 59 ans. Une partie de l'augmentation de l'activité des hommes âgés de 55 ans et plus sur le marché du travail après le milieu des années 1990 était probablement associée à une plus grande participation des conjoints et à une baisse de la couverture des régimes de pension agréés chez les travailleurs de sexe masculin (Morissette, 2018; Schirle, 2008).

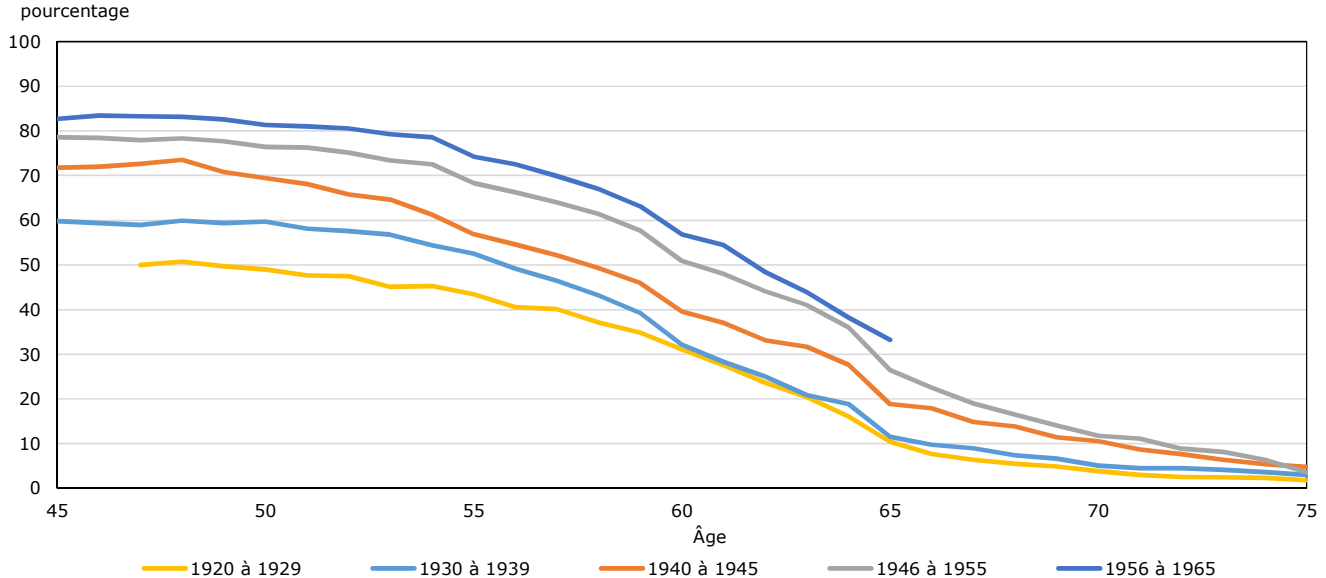
Il y a deux changements clairs entre les cohortes dans les taux d'activité des hommes dans la soixantaine. Premièrement, à partir de la cohorte de 1930 à 1939, les taux moyens d'activité augmentaient de façon constante parmi les cohortes successives. Deuxièmement, par rapport aux personnes nées avant les années 1940, qui ont connu une baisse marquée du taux d'activité de 60 à 65 ans, la baisse a été plus graduelle parmi la cohorte de 1940 à 1945 et les baby-boomers. Par exemple, le taux d'activité a diminué de 44 points de pourcentage, passant de 67 % à l'âge de 60 ans à 23 % à l'âge de 65 ans pour la cohorte de 1920 à 1929, tandis que la baisse correspondante était de 25 points de pourcentage pour la première vague de baby-boomers et de 26 points de pourcentage pour la dernière vague. Par conséquent, à l'âge de 65 ans, les baby-boomers affichaient un taux d'activité plus élevé de 7 à 22 points de pourcentage que les trois cohortes de naissance précédentes.

Les différences observées entre les cohortes chez les personnes au début de la soixantaine ont été étendues aux personnes à la fin de la soixantaine. De 65 à 70 ans, les baby-boomers de la première vague ont affiché un taux d'activité plus élevé de 2 à 7 points de pourcentage que celui de la cohorte de 1940 à 1945, qui à son tour a maintenu un taux d'activité plus élevé d'environ 7 à 13 points de pourcentage que celui des deux générations de naissance précédentes. À l'âge de 70 ans, 22 % des baby-boomers de la première vague faisaient encore partie de la population active.

Une autre mesure de la différence entre les cohortes en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail est le changement d'âge auquel plus de la moitié de la population est inactive. Ce seuil d'âge était de 63 ans pour les hommes des cohortes de 1920 à 1929 et de 1940 à 1945, de 62 ans pour la cohorte de 1930 à 1939 et de 65 ans pour les hommes de la génération du baby-boom. Autrement dit, ces derniers ont reporté l'âge moyen du taux d'inactivité d'au moins deux ans par rapport aux générations précédentes.

Chez les hommes âgés de 65 à 75 ans qui occupaient un emploi, aucun changement clair n'a été observé entre les cohortes en ce qui concerne la proportion de ceux qui travaillaient à temps plein. Environ 72 % à 76 % des travailleurs âgés de 65 ans travaillaient à temps plein, et le taux d'emploi à temps plein diminuait pour s'établir entre 50 % et 60 % à l'âge de 75 ans, selon les cohortes (tableau non présenté ici).

Graphique 2
Taux d'activité annuel chez les femmes, selon l'âge et la cohorte de naissance, 1976 à 2021



Source : Enquête sur la population active, 1976 à 2021.

Comparativement aux tendances observées chez les hommes, les variations du taux d'activité de la cohorte chez les femmes étaient plus frappantes (graphique 2). Bien que l'augmentation du taux d'activité entre les cohortes chez les hommes ait été observée principalement après l'âge de 60 ans, les cohortes plus récentes de femmes ont affiché un taux d'activité beaucoup plus élevé dans la force de l'âge et ont maintenu ce taux jusqu'à la fin de la soixantaine. Par exemple, à l'âge de 50 ans, le taux d'activité des baby-boomers de la dernière vague était de 81 %, en hausse de 32 points de pourcentage par rapport au taux de 49 % pour la cohorte de 1920 à 1929. Un écart semblable a été maintenu jusqu'à l'âge de 56 ans, puis s'est petit à petit rétréci à 23 points de pourcentage à l'âge de 65 ans. Ces changements entre les cohortes concordent avec les tendances à long terme bien documentées en ce qui concerne le niveau de scolarité des femmes, l'activité sur le marché du travail et la rémunération au cours des dernières décennies (Goldin, 2006).

L'évolution du taux d'activité entre les cohortes de femmes âgées s'est également reflétée dans la forte augmentation de leur âge moyen d'inactivité sur le marché du travail. Ce seuil d'âge est passé de 49 ans pour la cohorte de 1920 à 1929 à 56 ans pour la cohorte de 1930 à 1939, à 58 ans pour la cohorte de 1940 à 1945, et à 61 et 62 ans pour les baby-boomers de la première et de la dernière vague, respectivement.

L'augmentation importante de l'activité sur le marché du travail chez les femmes a réduit considérablement l'écart entre les sexes quant au moment de quitter la population active. Parmi la cohorte de 1920 à 1929, les femmes ont en moyenne quitté la population active 14 ans plus tôt que les hommes, mais parmi les baby-boomers de la dernière vague, les femmes n'ont quitté la population active que trois ans plus tôt. Bien que les femmes de la dernière génération du baby-boom au début de la soixantaine accusaient toujours un retard de 12 à 16 points de pourcentage par rapport à leurs homologues masculins quant au taux d'activité, il est remarquable que 57 % d'entre elles soient demeurées actives à l'âge de 60 ans et que 33 % l'aient été à l'âge de 65 ans.

Parmi les femmes âgées de 60 à 70 ans qui occupaient un emploi, la proportion de celles qui travaillaient à temps plein a également augmenté parmi les cohortes de naissance. Par exemple, à l'âge de 65 ans, 51 % des travailleuses de la cohorte de 1940 à 1945 travaillaient à temps plein. Ce taux est passé à 59 % pour les baby-boomers de la dernière vague (tableau non présenté ici).

Résumé

Alors que les baby-boomers ne se situent plus dans le groupe d'âge le plus actif, ils ont établi des tendances relatives à l'activité sur le marché du travail différentes de celles des générations précédentes. Bien que les hommes de la génération du baby-boom aient affiché un taux d'activité inférieur à celui des générations précédentes à l'âge de 40 ans, ils ont dépassé les générations précédentes à l'âge de 60 ans. À l'âge de 65 ans, les hommes de la génération du baby-boom ont enregistré un taux d'activité plus élevé d'au moins 16 points de pourcentage que ceux nés avant les années 1940.

Les femmes de la génération du baby-boom ont atteint un taux d'activité beaucoup plus élevé dans la force de l'âge que les générations précédentes et ont maintenu ce taux même dans la soixantaine. Plus de la moitié des femmes de la génération du baby-boom sont demeurées actives jusqu'à l'âge de 60 ans, et plus du quart jusqu'à l'âge de 65 ans.

Bon nombre de baby-boomers de la dernière vague n'ont pas encore 65 ans. Si la tendance des différences entre les cohortes dans les trajectoires du taux d'activité jusqu'à l'âge de 60 ans se maintient, la dernière vague de baby-boomers travaillerait plus que les générations précédentes à la fin de la soixantaine et au début de la septième décennie de vie. De plus, la COVID-19 pourrait avoir influencé les décisions des baby-boomers quant à la retraite, en particulier la dernière vague de baby-boomers. Outre les possibilités croissantes de travail à domicile et la demande de main-d'œuvre, de nombreux baby-boomers qui sont encore à la fin de la cinquantaine et au début de la soixantaine pourraient prolonger leur carrière au cours de la période de reprise postpandémie.

Auteurs

Yuqian Lu et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

Bibliographie

Foot, D., et Stoffman, D. (1998). *Boom, bust & echo 2000*, Macfarlane Walter & Ross.

Goldin, C. (2006). The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family, *AEA Papers and Proceedings*, 96(2), 1-21.

Morissette, R. (2018). *Caractéristiques changeantes des emplois au Canada, 1981 à 2018* (Aperçus économiques, n° 086), Statistique Canada.

Munnell, A., et Sass, S. (2008). *Working longer: The solution to the retirement income challenge*. Brookings Institution Press.

Schirle, T. (2008). Why have the labor force participation rates of older men increased since the mid-1990s?, *Journal of Labor Economics*, 26(4), 549-594.